

Accueil de loisirs : Comment inscrire mon enfant ?

Les accueils de loisirs de Leff Armor communauté proposent aux familles un mode de garde et aux enfants, des activités variées (manuelles, culturelles, sportives...) adaptées à leur âge.

Où trouver les informations ?



Les informations et programmes sont disponibles sur : www.leffarmor.fr / rubrique Enfance Jeunesse.

Comment nous joindre ?

Vous pouvez joindre les 3 pôles de proximité par téléphone ou par mail :

Lanvollon : site du Moulin de Blanchardeau – 02 96 70 17 04 – alsh@leffarmor.fr

Châtaudren-Plouagat : Le Pass'Age – 02 96 79 79 12 – lepassage@leffarmor.fr

Plouha : école publique – 06 48 81 21 24 – alshplouha@leffarmor.fr

Quels sont les tarifs ?

Pour les enfants de 3 à 11 ans, le tarif est calculé en fonction des ressources des familles.

Prenez contact avec les services qui pourront vous indiquer le coût pour une journée ou une demi-journée.

Pour l'accueil des 12 à 17 ans, il est proposé une adhésion annuelle (10 €) puis un tarif calculé en fonction de l'activité.

Quand inscrire mon enfant ?

Pour les mercredis, il est possible d'inscrire son enfant tout au long de l'année. Pour les périodes de vacances scolaires, il est nécessaire de faire une inscription entre une à trois semaines avant les vacances.

A noter : le nombre de places par accueil de loisirs est limité.